

étrangère à nombre de ses industries. Ces restrictions à l'investissement étranger, souvent subtiles, sont pour la plupart appliquées depuis des décennies.

Grâce à sa Loi sur l'examen de l'investissement étranger, ce n'est que fort récemment que le Canada s'est doté de directives globales touchant l'investissement étranger. La Loi a été conçue pour permettre au gouvernement fédéral de revoir certaines formes d'investissement étranger direct afin de déterminer si ces investissements comportent des avantages importants pour le Canada. Je tiens toutefois à souligner que depuis sa création, l'Agence d'examen de l'investissement étranger a servi davantage à sélectionner qu'à faire obstacle, et qu'elle ne pratique pas de discrimination quant au pays d'origine de l'investissement étranger. Cela est d'autant plus vrai que plus de 90 p. 100 des demandes d'investissement étranger ont été approuvées.

Les sociétés transnationales

C'est en grande partie l'expansion des sociétés transnationales qui a créé la nécessité de contrôler le climat de l'investissement au Canada, tout comme dans tant d'autres pays. Et puisqu'on parle de l'expansion et de l'influence de ces sociétés, je tiens à signaler que les transnationales ne me semblent ni faire obstacle au développement économique, ni miner la souveraineté nationale, malgré ce que voudraient nous faire croire leurs détracteurs. Mais je ne crois pas non plus qu'elles soient notre meilleur espoir d'éliminer la pauvreté de notre planète pour y instaurer une société globale, comme l'affirment leurs plus ardents défenseurs. Elles n'en sont pas moins, et sans contredit, les entreprises les plus larges, les plus dynamiques, les plus avancées au plan technologique et les plus adaptables à l'échelle internationale que nous ayons. À ce titre, elles peuvent apporter une contribution sensible au dialogue Nord-Sud.

Les sociétés transnationales comptent pour une part importante, et de plus en plus grande, de la production, de la recherche et du développement, de l'emploi et du commerce mondiaux. D'ailleurs leurs administrateurs allouent les capitaux et les ressources à une échelle globale. Les budgets d'exploitation annuels de nombre de transnationales dépassent ceux de la plupart des gouvernements du monde. Dans ces conditions, on comprendra donc aisément qu'une coopération internationale est essentielle pour assurer que le pays d'activité aussi bien que l'investisseur bénéficient au plus haut degré de ces opérations.

En tant qu'important phénomène international, les sociétés transnationales sont apparues dans les années qui ont suivi la Guerre. Les sociétés américaines et britanniques, les premières à se transnationaliser, comptèrent pendant longtemps pour la majorité des investissements étrangers directs. À la fin des années 60 et au début des années 70, les entreprises européennes et japonaises arrivèrent sur la scène et se développèrent rapidement. Preuve de la croissance et de l'importance des transnationales, leurs échanges intra-société sont passés de 25 p. 100 du commerce mondial en 1970 à quelque 50 p. 100 aujourd'hui.

Depuis les deux dernières décennies, les sociétés multinationales se sont développées